BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 513

28 – EURE-ET-LOIR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHARTRES

Créations d'établissements

940 613 862 RCS Chartres.
COZAME.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Administration : Président : CASSONNET Benjamin Jean Marcel nom d'usage : CASSONNET. Directeur général : PEROT Camille Séverine Caroline nom d'usage : CASSONNET.
Capital : 20000.00 EUR.
Adresse : 11 b, Rue Du Colombier, 28150 Ymonville.
Activité : L'acquisition, la vente, l'échange, l'apport en société, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers ; la location meublée et équipée de tous immeubles, ainsi que l'acquisition, l'exploitation, la distribution et la vente de tous biens et services destinés à contribuer, directement ou indirectement, à l'aménagement, au confort et à l'agrément des immeubles loués, gérés ou cédés ; la construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et, plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ; l'étude, la conception, la mise en œuvre, la construction, la réalisation jusqu'à bonne fin, l'acquisition, la réhabilitation, la réparation, l'entretien et la propriété de tous biens immobiliers, à usage professionnel, commercial et/ou d'habitation ;Plus occasionnellement : la construction en vue de sa vente en totalité ou par fractions d'un ensemble immobilier ; l'acquisition sous toutes ses formes de droits à construire de biens et droits immobiliers l'activité de promotion immobilière, lotisseur, aménageur, marchand de biens, notamment grâce au recours à la sous-traitance des travaux ; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ; la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscription ou autrement ; la propriété et la gestion de tous biens mobiliers.
Date de commencement d'activité : 5 février 2025.